

**PRO  
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE



# 100 ans d'histoire

Au service de tous les seniors  
pour une meilleure qualité de vie

**Canton de Genève**

[ge.prosenectute.ch](http://ge.prosenectute.ch)

**Le 23 octobre 1917, un comité d'organisation provisoire de dix zurichois se réunit à Winterthur. Parmi eux le Docteur Anton von Schulthess, ainsi que le pasteur Albert Wild, secrétaire de la Société suisse d'utilité publique (SSUP) à l'initiative duquel a été aussi créée la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Le commerçant vaudois Maurice Champod est élu secrétaire. Le comité a pour mission d'élaborer des statuts et de préparer une campagne nationale de dons.**

La constitution officielle de la fondation «Pour la vieillesse» a lieu le 10 juillet 1918 à Berne. Trois tâches sont stipulées dans l'acte de fondation :

- la fondation doit renforcer le sentiment de sollicitude envers les hommes et les femmes âgés ;
- elle doit récolter des fonds pour améliorer le sort des vieillards indigents ;
- elle doit soutenir « tous les efforts en faveur de l'assurance-vieillesse, en particulier de l'assurance-vieillesse légale ».

À ses débuts, elle s'engage pour les « vieillards indigents et malades » et lutte avec beaucoup d'acharnement en faveur d'une assurance vieillesse. En 1948 est introduite l'AVS après 50 ans de débats politiques.

La fondation élargit ses prestations d'aide financière à des aspects sociaux et contribue ainsi de façon déterminante à l'intégration sociale des personnes âgées.

Des services de consultation complets, proposés dans toute la Suisse aux personnes âgées et à leurs proches, viennent enrichir par la suite les prestations proposées. La fondation développe également des formations et met sur pied des services permettant le maintien à domicile des personnes âgées, notamment grâce à des prestations d'assistance logistique et administrative.

Au fil du temps, le modeste éventail d'activités physiques se transforme en une offre diversifiée de disciplines sportives.

Aujourd'hui, un siècle plus tard, cette institution est indissociable de notre état social avec ces 24 organisations cantonales et inter-cantonales, plus de 130 bureaux de consultation dans toute la Suisse sans oublier l'organisation faîtière Pro Senectute Suisse. 1 600 employés permanents et plus de 15 000 bénévoles s'engagent chaque jour pour nos aînés. Ils méritent nos remerciements les plus sincères pour leur dévouement.

**1917**

23 octobre

Un groupe d'hommes socialement engagés crée une œuvre caritative privée. Elle a pour but d'assister les personnes âgées placées dans les asiles.

**1918**

10 juillet

La fondation « Pour la vieillesse » est officiellement créée à Berne.

**1919**

29 janvier

Le Comité genevois de la Fondation « Pour la vieillesse » est créé à Genève. John Jaques est élu Président. Il siègera jusqu'en 1931.



**1925**

6 décembre

Par votation populaire, l'AVS est ancrée dans la Constitution fédérale. Le nouvel article est adopté à une majorité d'environ deux tiers.

**1929**

23 janvier

Pro Senectute Genève aide au total 422 personnes et dépense CHF 47 660.- en secours.

16 mars

Par décision des Chambres fédérales, la Fondation reçoit pour la 1<sup>re</sup> fois des subventions de la Confédération d'un montant de CHF 500 000.-.

**1932**

Pro Senectute Genève ouvre la « Cité Vieusseux », le 1<sup>er</sup> lotissement pour personnes âgées en Suisse. Max Amberger devient le 2<sup>e</sup> Président. Il occupera le poste jusqu'en 1969.

**1946**

20 décembre

Les Chambres fédérales adoptent à une large majorité la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants.

**1947**

6 juillet

Avec un taux de participation de 84% lors de la votation populaire, la loi sur l'AVS est acceptée à une écrasante majorité.

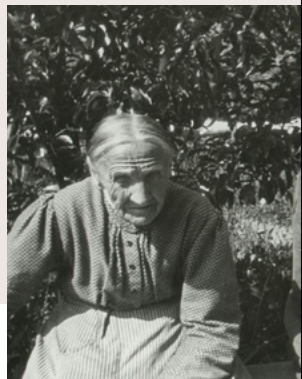
**1960**

23 décembre

A Genève, 299 bénéficiaires ont reçu des secours de la Fondation. Les sommes dépensées atteignent CHF 160 249.-.

**1970**

Daniel-François Ruchon est nommé Président et en assurera les fonctions jusqu'en 2006.





## 1972

3 décembre

Par votation populaire, le modèle des trois piliers de la prévoyance vieillesse est ancré dans la Constitution fédérale. Le financement de l'aide aux personnes âgées par des fonds de la caisse AVS est par ailleurs acté.

## 1974

Monique Humbert est nommée Directrice et occupera le poste jusqu'en 1999.

## 1976

Ouverture du 1<sup>er</sup> foyer de jour de Pro Senectute Genève, Le Caroubier au 26 rue Caroline, 1227 Les Acacias.



## 1978

Octobre

Le nom officiel de la fondation faitière est désormais « Pro Senectute / Pour la vieillesse ».

## 1980

23 décembre

Le canton compte 44 000 personnes âgées. 157 aînés ont été aidés pour un montant de CHF 82 538.-.

## 1987

Déménagement des locaux de la rue de la Taconnerie au 4 rue de la Maladière à Genève.

## 1990

1 346 personnes ont été reçues et CHF 459 715.- ont été distribués en aides financières.

## 2000

1 665 personnes âgées ont été aidées. En l'espace de 10 ans, le montant des prestations versées a quasi doublé en atteignant CHF 823 723.-.

Jacqueline Cramer est nommée Directrice et en assurera les fonctions jusqu'en 2011.

## 2002

Mise en place de la prestation « Soutien aux proches » en partenariat avec l'Association Alzheimer Genève et la Croix-Rouge genevoise.

## 2005

Création de l'appartement communautaire Appart'âge.

## 2007

Janine Berberat devient Présidente et siègera jusqu'en 2014.

## 2010

CHF 1 139 556.- ont été distribués en aides financières à 2 484 personnes âgées.

## 2011

1<sup>er</sup> janvier

Pro Senectute Genève reprend l'exploitation du foyer de jour L'Oasis inauguré en 1982 et géré jusqu'ici par l'Association foyer de jour L'Oasis.

## 2012

Maurice Demont prend le poste de Directeur jusqu'en 2016.

## 2014

1<sup>er</sup> janvier

Reprise de l'exploitation des foyers de jour Livada et Soubeyran, jusqu'ici gérés par l'Association Livada. Le foyer de jour Soubeyran a été inauguré en 1976 et celui de Livada en 1991.

Claude Aubert est nommé Président et en occupera les fonctions jusqu'en 2017.

## 2015

Mars

La campagne de sensibilisation à la démence est lancée, conjointement menée avec l'Association Alzheimer Genève.

## 2016

Joël Goldstein reprend la Direction de Pro Senectute Genève.

## 2017

1<sup>er</sup> avril

Les célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation démarrent à Berne.

Claude Howald devient la 6<sup>e</sup> Présidente de Pro Senectute Genève.

## 2018

1<sup>er</sup> janvier

Pro Senectute Genève reprend l'exploitation de l'Association Gymnastique Seniors Genève qui s'appelle dorénavant Gym Seniors.

En décembre, signature des actes notariés pour l'acquisition des nouveaux espaces qui seront occupés par la Consultation sociale et l'administration à la route de Saint-Julien 5 B, 1227 Carouge, dans le quartier de la Vigne Rouge.

## 2019

12 Octobre

Pro Senectute Genève fête son 100<sup>e</sup> anniversaire sur la Plaine de Plainpalais.

## 2020

Mars

Emménagement de Pro Senectute Genève dans ses nouveaux locaux.



Fondée en 1919, Pro Senectute Genève est une association sans but lucratif, qui lutte contre la précarité des personnes âgées du canton et pour leur dignité. Elle s'est donnée pour mission le maintien et l'amélioration du bien-être des aîné-e-s, favorisant la construction d'une collectivité solide et solidaire.

Reconnue d'utilité publique par les institutions fédérales, cantonales et communales, Pro Senectute Genève est incarnée par des valeurs reposant sur la dignité humaine et la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

**Vous n'êtes pas seul-e.**

## **Pro Senectute Genève**

Route de Saint-Julien 5 B  
1227 Carouge

Tél. 022 807 05 65  
Standard téléphonique de 9h à 11h30 et de 14h à 16h  
[info@ge.prosenectute.ch](mailto:info@ge.prosenectute.ch)

[www.ge.prosenectute.ch](http://www.ge.prosenectute.ch)

Pour nous soutenir :  
CP 12-672059-9  
IBAN CH57 0900 0000 1267 2059 9